

Pêche en mer

Les plaisanciers devront se déclarer

Evoquée dans le cadre du Grenelle de la mer, l'idée d'un permis de pêche pour les plaisanciers avait été écartée par leurs fédérations. Dans les prochains mois, les plaisanciers adeptes de la pêche en mer devront malgré tout se faire connaître.

"Une déclaration gratuite et obligatoire" satisfaisante aux yeux du Finistérien Jean Kiffer, le président de la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers qui tenait son assemblée générale, dernièrement, à Loctudy, événement sur lequel nous reviendrons dans une prochaine Gazette "Le texte de la charte

est sur le bureau de Jean-Louis Borloo, nous devrions la signer courant avril", précisait-il, satisfait de permettre aux plaisanciers de s'associer à la lutte contre la vente illégale de poisson. Pour y parvenir, le dispositif de déclaration sera complète par l'obligation de marquage des prises

Aires marines : question de concertation

Un nouvel arsenal qui devrait conduire à réduire le poids que fait peser la pêche récréative sur la ressource. Une gestion de la ressource dont la fédération entend d'ailleurs être l'un des acteurs (de 22.000 adhérents cette année, elle devrait atteindre les 30.000 pêcheurs en intégrant la pêche à pied).

Les plaisanciers se disent pourtant écartés des projets d'aires marines protégées, à commencer par celle du Parc marin d'Iroise où la fédération s'estime sous-représentée.

Pour Jean Kiffer, la concertation fait défaut.

À Loctudy, il a dénoncé le projet visant à établir cent zones de non-pêche, soit quatre par département : "C'est énorme". ■

Parc des calanques

Une centaine de manifestants contre...

Une centaine de cabanonniers, pêcheurs, chasseurs, plongeurs et autres usagers des calanques ont manifesté récemment à Marseille, place aux Huiles, devant le ferry-boat, contre le projet de Parc national des calanques, qui devrait voir le jour début 2011. "Nous ne sommes pas contre la protection des calanques, mais nous ne voulons pas du parc national qui va trop réglementer et même interdire les pratiques de loisirs dans nos calanques", explique André Pacitto, président de l'Association des calanquais de Sormiou.

"Ce parc va être une prison, tempête Yves Serrano, chasseur dans les calanques qui habite Beauvallon (9e) aux portes du futur parc. C'est aussi une aberration, puisque ce parc censé protéger le massif va attirer des millions de visiteurs qu'on aura bien du mal à canaliser". Pour le président de la Société provençale des chasseurs réunis, Daniel Franchi, le parc va faire la chasse... aux chasseurs : "Or le chasseur ce n'est pas seulement quelqu'un avec un fusil. On participe à l'aménagement et à l'entretien des calanques".

Un Collectif des amis de la rade et des calanques s'est constitué, regroupant 150 associations et plus de 20000 personnes. "Nous voulons qu'on remette tout à plat, qu'on relance une vraie concertation et qu'on écoute ceux qui connaissent et pratiquent les calanques", ajoute André Pacitto. ■